

Orientation académique en matière de politique de prévention des risques professionnels.

⇒ **Se référer au doc joint.**

Synthèse des orientations ministérielles sur année civile et non pas scolaire.

Axe 1 → répondre aux enjeux de la médecine de prévention.

⇒ Structure académique de prévention.

Pour information : Madame Boleda a quitté le service du rectorat. Elle remplace Madame Dilasser qui est partie sur d'autres fonctions à la DAFPEN , plus de psychologue du travail, recrutement en cours.

Axe sur la bâti scolaire : la compétence de construction appartient aux collectivités locales.

De nouveaux risques sont apparus : ceux liés au télétravail (il y aura un groupe de travail sur le sujet).

La médecine de prévention : toujours des offres proposées et réactivité des services, mais problème qui ne sont pas résolus.

Rentrée 2021 : une infirmière en santé et sécurité au travail a été recrutée.

Programmation des visites : idée de retourner dans un greta cfa, de s'intéresser aux enseignants d'EPS (population touchée par les accidents de service), travail sur les postures des enseignants en maternelle.

EGA PRO

<https://index-egapro.travail.gouv.fr/>

Manque le bilan social qui ne sera édité qu'à partir de 2023 (?) ; en juin 2022 cependant, il y aura des éléments. Outils pour avoir des indicateurs.

De priorités à établir : quelles actions mettre en œuvre ?

L'enquête de victimisation : est-ce un thème retenu ?

Pas retenu ou formalisé dans le plan. Cependant, il y a des éléments dont nous disposons (violence aussi entre pairs) ; espace d'accueil et d'écoute + services qui accompagnent les personnes (RH, DIPE, service social en faveur des personnels).

Comment travailler sur les signalements ? Comment on s'assure que les moyens fonctionnent correctement ?

Existe-t-il quelque chose pour soutenir les collègues victimes de diffamation sur les réseaux sociaux ? Quelle information à leur destination ?

Les personnels d'encadrement travaillent sur cet aspect-là et les réponses à apporter.

Pour l'heure, s'appuyer sur ce que dit la loi. Et faire avec les collègues comme avec les élèves en s'interrogeant sur les outils à utiliser dans le cadre des échanges professionnels, sur ce que l'on peut dire (ou pas).

⇒ Les collègues ont besoin d'un guide sur quoi faire quand ils sont confrontés aux problèmes sur les réseaux sociaux.

Risques professionnels des personnels de laboratoire.

Identification des risques → importance du repérage et diversité des situations ; points de vigilance.
Actions existantes : informer sensibilisation des personnels de direction et des personnels de laboratoire.

- ⇒ formation de 2 jours mais séminaire tous les 2 ans et tout le monde ne vient pas !
- ⇒ Le plan de formation est construit avec les personnels de laboratoire.

Actions proposées par le groupe de travail : appliquer les principes généraux de prévention.

Formaliser les risques et les actions dans le **DUERP des établissements.**

Rappeler l'usage du DUERP, réflexion sur la prévention primaire des RPS.

- ⇒ Sur les tris des produits : projet de circulaire ? Mai juin ?
- ⇒ Le dispositif d'alerte pour les personnes isolées n'est pas dans le document.

La question du télétravail.

Télétravail en situation ordinaire.

Forme d'organisation collective du travail et pas seulement un droit individuel à exercer en télétravail. Soit à l'année soit de manière occasionnelle.

Actions existantes : équipement, organisation du travail, engagement de la DSI, communication vers les personnels du rectorat et autres services académiques, formation à destination des encadrants.

- ⇒ Retour d'expérience sera fait, mais difficile de distinguer travail à distance du télétravail pour la prévention.

Risque identifiés :

- RPS (perméabilité vie privée vie pro),
- travail sur écran, TMS,
- risque lié à l'environnement de travail,
- ...

Enjeux : équipement, bonnes pratiques, maintien du collectif.

Points de vigilance : respect du rythme biologique (rythme de travail), sédentarité, sur sollicitation, multiplicité des outils.

Actions proposées : un temps commun avec le CTSA, un travail sur les types de risques, lister les outils mis à disposition, programmation d'une enquête liée au télétravail (CHSCTA et CTSA).

Proposition syndicale :

Bloquer l'accès aux serveurs à partir d'une certaine heure le soir et le week-end.

Il est rappelé que certaines opérations chorus ont lieu le week-end alors que les personnels sont en week-end.

Et si c'est organisé, cela est peut-être possible. Revoir peut-être les organisations.

Enquête de prévention du GRETA-CFA du Maine

30 personnes sont venues lors de la restitution. Des échanges ont été possibles entre les délégations et les personnels.

Préconisations en terme de SST (démarches en cours de finalisation accompagnement de la DAFPIC).

Risque bâtiminaire : réorganisation des bureaux des personnels de l'agence de Laval

Organisation du travail : temps dédié pour les demandes des stagiaires.

Communication par l'équipe de direction (mise à disposition de ressources sur l'intranet, sur la politique de gestion ; temps d'échange mensuel, communication avec la commission des personnels)

Création d'un poste en lien avec les coordonnateurs (fin 2022)

Postes d'intérimaires

Nouvelle configuration : regroupement dans un lycée d'un pôle constitué de 3 personnes (conseiller en formation pro, coordonnateur et assistant de formation) en lien avec les formateurs, les chefs d'établissement et les DDFPT.

Questions diverses

DDFPT : ils se retrouvent en RPS très graves en lien avec la charge de travail.

Quelle évaluation de cette source de risque ? Quelle action pour la faire disparaître ?

Plusieurs entrées, notamment l'évolution du statut (passage de chef de travaux à DDFPT). Identité professionnelle à construire.

Evolution du paysage aussi, avec notamment l'apparition des Greta-cfa.

Un groupe de travail académique (inspecteurs, DDFPT, personnels de directions, personnels de la DAFPIC) a émergé pour voir comment mieux accompagner l'exercice de ces missions.

Quel est le cœur de mission, quelle est l'organisation du service ? Approche globale à avoir. La lettre de mission doit permettre de recadrer tout ça. Une prochaine réunion du GT est prévue d'ici la fin de l'année scolaire.